La pharmacovigilance

Plan du cours:

Définition

Considérations théoriques

- Effets pharmacodynamiques
- Effets latéraux
- Effets indésirables
- Effets toxiques

Méthodologie

Les effets indésirables

But et intérêt

Définition:

Science qui permet d'étudier les effets indésirables des médicaments, afin de les identifier au plus vite, et les prévenir ultérieurement dans la mesure du possible, à la suite des enquêtes épidémiologiques effectues auprès des populations.

Considérations théoriques :

Tout médicament possède à des niveaux variables les quatre effets suivants :

• Effets pharmacodynamiques :

Caractérisant l'activité du ou des principes actifs = effets thérapeutiques attendus.

• Effets latéraux :

Effets non recherchés mais indissociables de l'effet principal. Ex : constipation, sécheresse buccale, tachycardie ... et antispasmodiques atropiniques.

• Effets indésirables :

Manifestations nocives non recherchées caractérisées par une survenue imprévisible et de fréquence variable [statistique].

Les mécanismes mis en jeu sont très divers : réactions immuno-allergiques, formation de métabolites toxiques...

• Effets toxiques :

Manifestation dose-dépendante [zonetoxique] = pour doses supérieures aux doses thérapeutiques.

Méthodologie:

Quand on soupçonne un effet indésirable il convient de préciser :

- Sa réalité: si un évènement imprévu survient pendant la prise d'un médicament, il n'est plus forcément lié à ce médicament. Il faut donc le décrire cliniquement et biologiquement.
- Son imputabilité : l'évènement est-il lié et imputable au médicament X ?

Il faut établir une relation cause-effet.

La notion de chronologie des évènements est essentielle :

- Début du traitement.
- Date d'apparition de l'effet.
- Disparition des effets à l'arrêt du traitement.
- Reproduction de celui-ci à la réintroduction.
- · Caractère connu ou inconnu.

L'imputabilité est une caractéristique difficile à certifier :

- Incertitudes sur la réalité des prises 'et des doses.
- Association médicamenteuses = un effet ou plusieurs médicaments.
- Rôle des excipients.
- Sa fréquence : l'importance d'un effet indésirable dépend de :
 - Sagravité
 - Safréquence [incidence, prévalence]

Ex : antalgiques A dont l'incidence des agranulocytoses est de 1/3000 malades traités, et antalgique B dont la fréquence est de 1/100 000.

Il est donc indispensable de déterminer la prévalence et l'incidence des effets indésirables = problèmes pratiques très complexes.

Les effets indésirables :

- Fréquence des effets indésirables :
- Très fréquent $\geq 1/10$
- Fréquent ≥ 1/100
- Peu fréquent ≥ 1/1000
- Rare≥ 1/10 000
- Très rare $\ge 1/100\,000$

But et intérêt:

- 1. **Détecter les effets indésirables :** Des médicaments nouveaux ou même anciens par tous les acteurs du système de santé susceptibles de constater des effets indésirables.
- **2. Recueillir des effets indésirables :** Obligation pour tout médecin, pharmacien, chirurgien dentiste de déclarer au centre de pharmacovigilance tout effet indésirable.
 - La transmission de l'information peut se faire par n'importe quelle voie, en privilégiant l'envoi d'une fiche de recueil édite par la commission nationale de pharmacovigilance.
- **3.** Validation et exploitation des données : Les centres de pharmacovigilance doivent déterminer l'imputabilité de l'effet indésirable au médicament suspecté.
- **4. Information :** Les centres de pharmacovigilance assurent la diffusion des informations collectées aux différents acteurs du système de santé concernés par le médicament.